



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Contrat d'autobus pour le Haut-Saint-Laurent

Les résidents de Sainte-Martine n'ont pas à craindre pour leur transport en prévision du 1^{er} janvier 2018

Sainte-Martine, 21 décembre 2017 – Suite à l'annonce de l'annulation du nouveau contrat de service de transport en commun visant la région du Haut-Saint-Laurent, la Municipalité de Sainte-Martine désire informer les citoyens que le transport sera tout de même offert en continu à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le nouveau contrat, qui devait normalement être octroyé à la compagnie Transdev dès le 1^{er} janvier 2018, a été officiellement annulé sur ordre de la cour le 19 décembre dernier. Ce jugement fait suite à la contestation de l'appel d'offres, chapeauté par le Réseau de transport métropolitain (RTM), par la compagnie Autobus Dufresne. Des discussions visant à préciser les détails d'un nouvel appel d'offres en 2018 sont actuellement en cours.

La Municipalité tient à confirmer à ses résidents que malgré la situation actuelle, les utilisateurs pourront continuer à bénéficier du service de transport en commun, assuré par une flotte d'au moins 75% de véhicules coach tel que prévu, dès le 1^{er} janvier 2018.

Les nouvelles sur l'évolution de la situation en cours seront diffusées sur le profil Facebook de la Municipalité ainsi que dans les médias locaux lorsque disponibles.

Information : service à la clientèle du RTM, 514 287-8726

-30-

Source : service des communications de Sainte-Martine, 450 427-3050

<http://www.municipalite.sainte-martine.qc.ca>